

Flash rivière

DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS

JOURNAL D'INFORMATIONS N° 11 JANVIER 2012



La plaine alluviale de Bessans au Claperot, sur la route de Bonneval-sur-Arc. Un paysage unique en Europe à cette altitude.

EDITO

“Rien ne vaut l'organisation préventive et la sensibilisation”

Cette nouvelle année s'annonce sous le signe de la transition pour la gestion des cours d'eau de notre vallée. La validation du second programme d'Actions de Prévention des Inondations sonne le début des travaux pour une dizaine de communes de Maurienne. Des secteurs à enjeux seront ainsi bientôt protégés contre les débordements ou l'érosion des berges.

La sécurisation de nos lieux de vie contre l'action des torrents et de l'Arc ne passe pas uniquement par la construction d'ouvrages. Il est important de surveiller l'état du lit des cours d'eau et d'intervenir quand et où cela est nécessaire. Le suivi de l'état du lit se poursuit donc avec la mise en place de repères visibles par tous et des leviers topographiques réguliers. Cependant, les catastrophes ne sont jamais totalement prévisibles et pour y faire face, rien ne vaut l'organisation préventive et la sensibilisation de chacun aux bons réflexes.



Yves DURBET
Vice-Président en
charge des rivières et
de l'environnement,
Maire d'Hermillon

L'année 2012 verra aussi la mise en place d'un observatoire des risques et des enjeux en zone inondable. Construit sur le long terme, cet outil vise 3 points concrets : l'amélioration des connaissances et de la gestion des cours d'eau, l'anticipation sur l'organisation de notre territoire afin de réduire notre vulnérabilité et la sensibilisation de la population. Vous pouvez participer à la constitution de cet observatoire en nous communiquant vos témoignages, vos photos et vidéos sur les crues de l'Arc et des affluents. Vos témoignages sur les autres risques naturels et technologiques de la Maurienne sont aussi les bienvenus !



Projet cofinancé par l'Union Européenne
Europe s'engage avec le Fonds européen
de développement régional



Mobiliser et anticiper

Depuis 2007, le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) a aidé 37 communes dans l'élaboration et le maintien de leurs Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Depuis 2010, il anime aussi des démarches innovantes de concertation dans les territoires tests de Valloire et Haute-Maurienne pour répondre aux besoins de ces collectivités sur la question de la prévention des risques. Voici les actions qui ont marqué l'année 2011 :

- Les mairies de Saint-Jean-d'Arves et Saint-Colomban-des-Villard ont mené à bien l'élaboration de leur PCS, accompagnées par l'animatrice du SPM. C'est désormais Saint-Jean-de-Maurienne qui débute un travail de refonte.
- Suite à la finalisation de leur PCS, 8 équipes communales ont été soutenues dans l'organisation de leur réunion publique d'information préventive sur les risques majeurs (7 en 2010).
- Le programme **Sites Pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels** (soutenu par l'Europe et la région Rhône-Alpes) s'est poursuivi avec deux actions concrètes sur chacun des sites tests, notamment :
 - Pour la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise : un diagnostic et une étude sont en cours pour améliorer l'information préventive sur les risques naturels auprès des touristes, des saisonniers mais aussi des habitants permanents,
 - Pour Valloire : un Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels et des aménagements de protection se réunit désormais tous les ans et après chaque événement marquant, pour que tous les acteurs du territoire concernés se coordonnent et bénéficient d'un gain de temps et d'argent dans la mise en œuvre de leurs projets.
- Le premier **Forum Risques en Pays de Maurienne** s'est déroulé le 12 octobre 2011 à Saint-Michel-de-Maurienne. Ouvert aux professionnels et aux élus, son objectif était d'organiser la rencontre des différents acteurs de la gestion des risques et des situations de crise afin de favoriser la communication et la coordination entre eux. Ce forum a réuni plus de 100 personnes, dont au moins 60 élus ou agents des collectivités.



Le Forum Risques, des participants nombreux et attentifs

Le Forum Risques récompensé par un trophée !

C'est pour cet événement que, le 29 novembre dernier, le SPM a reçu à Lyon, à l'occasion du **Colloque Risques des Irisés**, le trophée de Cristal de la catégorie «**Articulation partenariale à l'échelle d'un territoire**» pour l'exemplarité et la reproductibilité de son action. Un bel encouragement pour notre territoire !



LA CONSTRUCTION D'UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE EN 3 ÉTAPES :

- 1 • Des réunions de réflexion et d'information; l'élaboration des outils du PCS
- 2 • La réunion technique d'information sur le PCS pour les élus et agents communaux ; la réunion publique d'information sur les risques
- 3 • Les exercices tests du PCS.

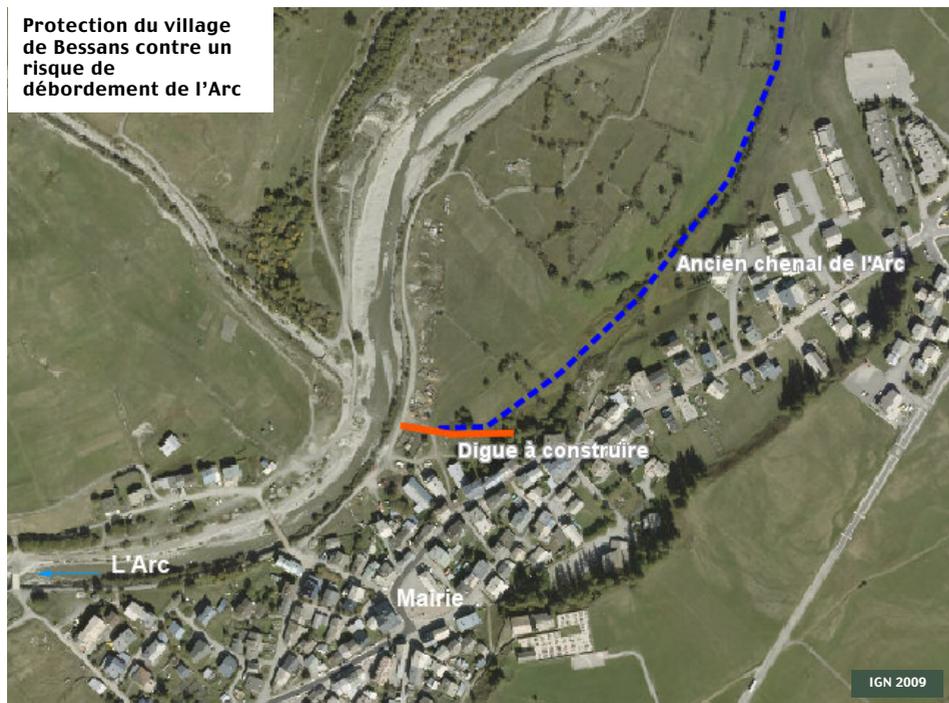
La prévention et l'entretien pour moins de réparations

La Haute-Maurienne est régulièrement soumise aux aléas climatiques et aux crues de l'Arc et de ses affluents. C'est notamment le cas pour Bessans. Sur la traversée de la commune, l'Arc s'écoule sur une large plaine composée de sédiments accumulés dans un lac qui se serait formé il y a environ 7 000 ans suite à un éboulement qui constitue aujourd'hui le col de la Madeleine. Actuellement, le lac a disparu et l'Arc peut s'étaler et divaguer, déposant ça et là les matériaux qu'il charrie lors des crues. Le travail d'expertise réalisé par un bureau d'études spécialisé a montré que le niveau topographique (c'est-à-dire l'altitude) du lit de l'Arc n'a pas évolué depuis les premiers levés réalisés en 1909. Cela signifie que les sédiments transitent progressivement à l'occasion des hautes eaux. La largeur actuelle du lit de l'Arc permet d'accueillir les dépôts temporairement. Ainsi, la rivière a trouvé un équilibre et les interventions qui consistent à pousser les sédiments sur les bords ou à former des merlons sont non seulement inutiles mais dangereuses pour la sécurité du village.

Sur l'Avérole et le Ribon, certains secteurs favorisent le dépôt des sédiments. C'est le cas par exemple du pont de Charriondaz sur le Ribon qui ferme le passage et joue le rôle d'un ouvrage de plage de dépôt. Ce secteur est alors intéressant à surveiller et à entretenir en cas de dépôt excédentaire. Il servira à réguler les apports sédimentaires des crues du Ribon à l'Arc.



Le Ribon en amont du pont de Charriondaz



Protection du village de Bessans contre un risque de débordement de l'Arc

Dans l'optique de protéger l'habitat et les activités de la commune de Bessans, des travaux sont envisagés comme la construction d'une digue sur l'Arc au droit du village. Par ailleurs un plan de gestion des sédiments de l'Arc et de ses affluents sera élaboré pour permettre une intervention plus cohérente et efficace tout en limitant les coûts financiers des opérations d'entretien. L'étude préalable a été portée et financée par le Syndicat du Pays de Maurienne avec l'aide financière de l'Etat, du Conseil Général et de l'Europe. Les travaux seront co-financés par la commune de Bessans, l'Etat et le Conseil Général.

ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION DES COURS D'EAU

Le Canton de Modane en redemande !

Les opérations d'entretien du lit et de la végétation des cours d'eau se poursuivent sur le Canton de Modane. Le premier programme pluriannuel arrivant à échéance fin 2011, le Syndicat Intercommunal du Canton de Modane (SICM) a souhaité poursuivre l'opération. Le Syndicat du Pays de Maurienne, qui coordonne ce type d'action à l'échelle de la vallée, a financé, avec l'aide du Conseil Général et de l'Agence de l'eau, l'emploi d'un technicien sur une durée de 3 mois. Celui-ci a parcouru l'ensemble du linéaire des affluents de l'Arc sur le canton de Modane, noté l'état du lit et des boisements, et établi un programme de travaux sur 5 ans. Les opérations seront ensuite réalisées par les communes et cofinancées toujours par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau.

L'intérêt d'un programme pluriannuel d'entretien ?
Gérer les cours d'eau avec une vision d'ensemble pour s'assurer de la pertinence de l'action, répondre à des enjeux clairement identifiés et programmer les opérations sur plusieurs années avec des financements adaptés.

Les bonnes pratiques des riverains : emportez vos déchets verts dans les déchetteries, ne les déposez pas sur les berges ni dans l'eau. Feuilles, herbes et branches peuvent former des barrages et favoriser les débordements pendant les crues !
Par ailleurs, la décomposition des déchets verts consomme l'oxygène de l'eau et dégrade la qualité de l'eau et favorise la prolifération des algues.

SURVEILLANCE DE L'ARC, SUITE DU DISPOSITIF

Des échelles de crue pour la Haute-Maurienne

Les communes de Haute-Maurienne sont désormais équipées d'échelles limnimétriques (échelles graduées) pour la lecture des niveaux d'eau et le suivi du niveau du fond du lit. Complétant le dispositif installé en 2006 entre Aiton et Modane, onze nouvelles échelles ont été posées sur l'Arc et certains affluents entre Saint-Michel-de-Maurienne et Bessans.

Chacun pourra désormais repérer les cotes atteintes par les eaux de crue et suivre l'évolution verticale du lit.



Echelle limnimétrique d'Avrieux

SECOND PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Des projets en phase opérationnelle

Les actions pour la prévention des inondations se poursuivent. L'Etat et le Conseil Général renouvellent leur engagement aux côtés du Syndicat du Pays de Maurienne dans la gestion préventive des risques torrentiels. Le projet du SPM, validé par la commission mixte inondation du Ministère de l'Environnement le 12 juillet dernier, porte sur des actions d'amélioration de la connaissance, de mise en place d'outils de gestion de l'Arc, d'organisation de la gestion de crise et un volet principal d'aménagements de protection contre les crues. Ainsi, l'ensemble du programme, qui s'échelonne sur 4 ans, s'élève à près de 11 millions d'€HT dont 10 millions d'€ de travaux portés par les communes. Les subventions de l'Etat et du Conseil Général couvrent de 40 à 70 % du coût des opérations.

ATLAS DES ZONES INONDABLES

Cartographie des risques entre Pontamafrey et Aussois

Dans la continuité du travail réalisé de 2007 à 2009, c'est au tour du tronçon de l'Arc entre Pontamafrey-Montpascal et Aussois d'être cartographié pour le risque d'inondation. L'Etat a confié à un bureau d'étude spécialisé la mission de déterminer les terrains submersibles par différents niveaux de crue de l'Arc. Les cartes ainsi produites affichent les secteurs qui seront couverts par les eaux en cas de crue trentennale, cinquantiennale et centennale (crue qui a une chance sur 30, 50 ou 100 de se produire tous les ans). Et comme les ouvrages de protection tels que les digues ne sont pas invincibles, la cartographie est réalisée également pour un scénario de surverse ou de brèche dans l'ouvrage. Cet outil de prévention permettra d'intégrer le risque d'inondation dans les projets d'urbanisme ainsi que dans l'organisation de la gestion des catastrophes naturelles. Ce document servira pour l'élaboration des plans de prévention des risques, conçus aussi par l'Etat, en concertation avec les mairies, sur les communes comportant des risques.

LA MÉMOIRE DES RISQUES

Appel à témoignage

Vous avez vécu des événements naturels remarquables, envoyez-nous votre témoignage, des photos, des vidéos !

Par courrier au

Syndicat du Pays de Maurienne

Mission Risques

BP 82

73303 Saint-Jean-de-Maurienne

ou par mail : temoignages@maurienne.fr

